

DISTRIBUTION ET VALEUR DE LA PÊCHE DES PRINCIPALES
ESPÈCES DE POISSONS, DANS CHAQUE PROVINCE POUR

1891—*Fin.*

PÊCHES D'EAU DOUCE.

POISSON.	Ontario.	Manitoba et T.N.-O.
	\$	\$
Poisson blanc.....	506,518	275,423
Truite saumonée.....	576,668
Hareng.....	348,342
Total	1,431,528	275,423
Tout autre.....	374,862	57,545
Grand total	1,806,390	332,968

Service de
la protec-
tion des
pêcheries.

666. Cinq steamers, savoir, "L'Acadie," "La Canadienne," le "Stanley," les "Constance" et "Curlew," et une goélette nolisée "Kingfisher" ont été employés au service de la protection des pêcheries dans le golfe Saint-Laurent et sur la côte Atlantique en 1892. Une seule saisie a été faite, savoir : celle de la goélette américaine "Hattie Maude" qui a été saisie par le "Curlew" pour avoir transporté des hommes pour pêcher dans les eaux canadiennes, sans licence. Sur paiement des frais, le vaisseau a été relâché. Ce vaisseau ayant changé de mains, il a été reconnu que ses nouveaux propriétaires ignoraient ce à quoi ils s'étaient exposés. Deux goélettes venant de Saint-Pierre Miquelon ont été saisies par "l'Acadie" et une par le "Constance," pour contrebande.

Le *Modus
vivendi.*

667. Le "modus vivendi" qui avait été en force pendant cinq ans a été continué pour une autre année en attendant le règlement de la question des pêcheries. Par cet arrangement les vaisseaux de pêche des Etats-Unis sont admis dans les eaux canadiennes en payant un honoraire de \$1.50 par tonne. L'année dernière on a largement profité de ce privilège qui était hautement apprécié par les pêcheurs des Etats-Unis. Ceci est démontré par le fait que 108 permis furent émis, comparés avec 36 en 1888. Des honoraires s'élevant à \$13,410 furent perçus contre \$3,831 en 1888.

Bureau de
renseigne-
ment sur
les pêche-
ries.

668. Le bureau de renseignements sur les pêcheries qui fut inauguré en 1889, est devenu aujourd'hui une nécessité pour les pêcheurs. Les rapports de la pêche sont suivis avec anxiété par les capitaines de vaisseaux de pêche, et les rapports du Labrador et de la côte du Nord sont d'un grand service aux grandes compagnies de pêche.

669. D'après un acte passé en 1882 pour encourager le développement des pêcheries maritimes et la construction de vaisseaux de pêche,